

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jehan-Benoît CHAMPAULT, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES sauf Joëlle Gauthier qui a donné pouvoir à Jocelyne Labarrière
Excusés: Edouard Pruvot et Pascal Ducloud

ORDRE DU JOUR

➤ Financement des repas des musiciens à la Cuisse de boeuf

4 musiciens ont animé la cuisse de bœuf du Sou des Ecoles en juillet. Les repas préparés par le Sou des Ecoles sont à financer par la commune. Montant du repas : 17 €, soit un total de 68 €.

Délibération votée à l'unanimité.

➤ Instruction comptable M 57

A partir du 1^{er} janvier 2024, toutes les communes doivent adopter la nouvelle instruction comptable M 57, en remplacement de la M 14.

Délibération votée à l'unanimité.

➤ CHOIX DES LOTS RETENUS POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS POUR L'ECOLE SUITE A RENEGOCIATION AU SECOND APPEL D'OFFRES

LOT 2 : Serrurerie, entreprise : Métallerie GIROUD pour un montant de 69 602,80 € HT

LOT 4 : Isolation et ravalement de façade : entreprise JULLIARD pour un montant de 24 759,68 € HT

LOT 7 : Electricité : entreprise AREVAS pour un montant de 4 600 € HT

Délibération votée à l'unanimité

➤ • Fonds de concours CCPA

- Chauffage de l'école : montant 55 765,40 € HT
Fonds de concours 50 %, soit 27 882 €

Délibération votée à l'unanimité

Discussions

- Mr le Maire présente le dossier d'aménagement de l'aire de jeux des enfants. Ce dossier comporte la fourniture et la pose des jeux, des plantations, la mise en place d'un récupérateur d'eau et l'aménagement du terrain. 100 % des participants approuvent le dossier. L'ensemble des présents valide le projet à financer sur fonds de concours.
- Mr le Maire et le premier Adjoint présentent le projet d'entretien de la voirie. Celui-ci comporte une phase d'entretien par pontage, une phase d'entretien pour décroustage, reprise des accotements et la réception des enrobés sur les zones voie de la Moine, Fromentaux, voie du Gruizet, ainsi que voie de la Croix Blanche et voie des Carronnières. 100 % des participants approuvent le dossier. L'ensemble des présents valide le projet à financer sur fonds de concours.

Fin de réunion 21h40